



Emission d'un emprunt obligataire ordinaire assorti d'une garantie réelle en hypothèque en faveur de la masse des obligataires

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a visé, en date du 11 février 2025 sous la référence N° VI/EM/001/2025, le prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire, d'un montant de 750 000 000 Dirhams, assorti d'une garantie réelle en faveur de la masse des obligataires, réservé aux détenteurs des obligations émises dans le cadre des emprunt obligataires février et août 2021 de Douja Promotion Groupe Addoha.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La note d'opération relative à l'émission d'un emprunt obligataire garantie ;
- Le document de référence de Douja Promotion Groupe Addoha relatif à l'exercice 2023 et au 1^{er} semestre 2024 enregistré par l'AMMC le 11 février 2025 sous la référence N° EN/EM/002/2025.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de Douja Promotion Groupe Addoha au Km 7, Route de Rabat - Aïn Sebâa Casablanca et sur son site internet ;
 - Chez Bank of Africa au 140 Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Douja Promotion Groupe Addoha.